

Présentation

*Pratiques gagnantes du développement de la qualité
du service de garde en milieu scolaire de
l'École de l'Alizé et des Mousserons*

Monsieur François Sylvain
Directeur, École de l'Alizé et des Mousserons

Point d'ancrage de la présentation :

- Avis du Conseil supérieur de l'Éducation (2006) version abrégée
« *Les services de garde en milieu scolaire : inscrire la qualité au cœur des priorités* »



L'analyse de certains outils de mesure de la qualité des services de garde en milieu scolaire fait ressortir que, globalement, un service de garde de qualité est un service :

➤ ***Où le personnel est compétent et possède des connaissances et des habiletés dans le domaine du développement des enfants***

- À quand remonte la dernière formation dans votre service de garde ?
- Est-ce que votre personnel est compétent avec la clientèle EHDAA ?
- Est-ce que vous évaluez votre personnel régulier ?
- Est-ce que vous vérifiez les antécédents judiciaires de votre personnel ?
- Comment se font l'accueil et l'accompagnement des nouvelles personnes dans votre service de garde ?
- Est-ce que les stagiaires, les bénévoles et les remplaçantes semblent bien informés sur le fonctionnement de votre service de garde ?

Quelques idées ...

- Prévoir dans la tâche d'une éducatrice l'accueil et l'accompagnement des bénévoles et des remplaçantes dans votre service de garde
- Prévoir l'engagement d'une technicienne en éducation spécialisée pour le support aux élèves HDAA et pour l'accompagnement des éducatrices

Services éducatifs-Jeunes (SEJ)

- *Personne-ressource spécifique pour les services de garde (Responsable des services de garde)*
- *Support à l'élaboration d'un guide d'accueil et d'accompagnement du personnel*
- *Élaboration du répertoire d'activités de formation continue (comme suite à une consultation)*
- *Offre de formations sur mesure*
- *Formation obligatoire pour le nouveau personnel (qui ne souhaite pas accéder à un poste) offerte par les SEJ et approuvée par les SRH*
- *Organisation des formations en secourisme*
- *Soutien à l'intégration des élèves ayant des besoins particuliers (responsable des services de garde et conseillères pédagogiques de l'adaptation scolaire)*

➤ ***Où le personnel a accès à des activités de développement professionnel***

- Est-ce que la technicienne en service de garde et les éducatrices ont accès à des activités de perfectionnement ?
- Est-ce que la technicienne en service de garde et les éducatrices ont accès à un plan de formation continue (programme structuré de formation qui s'échelonne dans le temps) ?
- Est-ce que la technicienne en service de garde et les éducatrices participent à au moins une activité de formation ou de perfectionnement chaque année ?

Quelques idées ...

- Conférence de la rentrée
- Répertoire de formation continue de la CSDN (section réservée aux services de garde)
- Formations spécifiques en lien direct avec la clientèle EHDAA
- Formations en lien avec diverses activités : POÏ, Tchoukball, Omnikin, escalade, DBL, etc.
- Soirée reconnaissance pour le personnel de soutien
- Colloque des services de garde
- Programme de co-développement pour les techniciennes en service de garde

Services des ressources humaines (SRH)

- *Co-développement pour les techniciennes en service de garde*
- *Permet l'accès aux formations via le comité de perfectionnement (AEP, répertoire, congrès, colloques, autres formations)*
- *AEP : consultation auprès du personnel afin de permettre une conciliation famille-travail-études*

Services éducatifs-Jeunes (SEJ)

- *Formations à la carte*
- *Formations collectives*
- *Coaching*

Formations offertes aux techniciennes par : SRF, SRH, SRM

➤ ***Qui possède un programme d'activités qui favorise le développement global des enfants, en offrant des activités diversifiées et dont la mise en œuvre est évaluée périodiquement***

- Est-ce que votre service de garde a un programme d'activités ?
- Est-ce que le personnel connaît, comprend, applique et respecte le programme d'activités ?
- Est-ce que dans votre programme d'activités nous retrouvons la programmation générale des activités de votre service de garde ?

- Est-ce que le plan de réussite de l'école tient compte ou prévoit l'apport qu'offre la programmation des activités du service de garde ?
- Est-ce que les objectifs poursuivis par la programmation des activités du service de garde sont en lien avec le projet éducatif et le plan de réussite de l'école ?
- Est-ce que la programmation des activités et son application font l'objet d'une évaluation ?
- Est-ce que les activités inscrites dans la programmation des activités du service de garde tiennent compte des intérêts et des besoins des élèves et visent leur développement global ?
- Est-ce que la mise en œuvre de la programmation des activités du service de garde se traduit par une variété d'activités offertes aux élèves ?
- Est-ce que le programme d'activités permet à l'élève de donner son opinion et d'exercer son choix ?
- Est-ce que le programme d'activités permet aux élèves d'expérimenter plusieurs formes de participation sociale (dyades, petits groupes, mixité, etc.) ?
- Est-ce que le programme d'activités laisse place à la planification de projets spéciaux ?
- Est-ce que le programme d'activités est adapté pour répondre aux besoins des jeunes de 9 à 12 ans ?
- Est-ce que la programmation hebdomadaire des activités est circonscrite dans une grille-horaire accessible à tous : élèves, parents et autres membres du personnel de l'école ?
- Est-ce que les objectifs du programme d'activités sont diffusés auprès du personnel de l'école ?
- Est-ce que le programme d'activités est diffusé auprès des parents ?
- Est-ce que le personnel de votre service de garde favorise l'autonomie et la responsabilisation des élèves ?
- Est-ce que le programme d'activités prévoit une période d'étude pour les élèves qui veulent y réaliser leurs travaux scolaires ?
- Est-ce que le programme d'activités prévoit une période de pause entre la fin des classes et la période d'activités

Quelques idées ...

- Processus de consultation auprès des parents et des élèves
- Valoriser la planification hebdomadaire de vos éducatrices
- Accorder du temps à la planification hebdomadaire, à la période du préscolaire, aux journées pédagogiques, aux

semaines thématiques (Halloween, Noël, St-Valentin, Pâques, semaine des services de garde), etc.

- Publiciser la planification hebdomadaire des éducatrices auprès des élèves, des parents et des membres du personnel
- Chaque semaine, les éducatrices doivent remettre leur planification à la technicienne en service de garde qui vérifie et évalue l'ensemble des planifications
- Respect des besoins de la clientèle dans la formation des postes
- Activités extrascolaires sans frais pour les parents (fidéliser notre clientèle)
- Activités décloisonnées selon le goût des enfants
- Rotation des locaux le midi et le soir
- Encadrement et supervision par la technicienne en service de garde
- Soutien aux élèves HDAA
- Prévoir les transitions
- Support d'une technicienne en éducation spécialisée pour les élèves HDAA ainsi que pour les éducatrices

Services éducatifs-Jeunes (SEJ)

- *Support lors de l'élaboration et/ou de la mise à jour du programme éducatif et du programme d'activités*
- *Formations*
- *Outils disponibles sur le Portail (communauté des services de garde)*
- *Colloque des services de garde aux deux ans (organisé par et pour le personnel des services de garde)*
- *Élaboration d'outils de consultation, de diffusion, d'évaluation et de réflexion en lien avec la qualité et la diversité du programme d'activités*

➤ *Qui est géré de manière appropriée, tant du point de vue des ressources financières et matérielles que de celui de la gestion des ressources humaines et de la gestion de l'information*

Quelques idées ...

- Gestion des ressources financières : préparation et suivi budgétaire (technicienne en service de garde et direction), Infini, Ratio

- Gestion des ressources humaines: évaluation du personnel (la technicienne en service de garde doit être accompagnée par la direction)
- Gestion de l'information : mémo hebdomadaire aux éducatrices, rencontre hebdomadaire (présence de la direction si possible), présence de la technicienne en service de garde lors des assemblées du personnel, présence de la technicienne en service de garde ou de l'éducatrice lors des plans d'intervention
- Comité de ressources humaines (1 fois par année, direction + responsable)
- Support des RH pour la formation des postes (rencontre)
- Trois rencontres sectorielles par année scolaire (services éducatifs jeunes, ressources humaines, techniciennes et directions)
- Supervision de la technicienne en service de garde par la direction

Services des ressources financières (SRF)

- *Budget : Plusieurs rencontres en petits groupes avec des personnes-ressources des SRF*
- *Fichier EXCEL permettant de faire le budget, mais aussi le calcul d'autofinancement des journées pédagogiques, de la semaine de relâche et de l'intégration des EHDAA*
- *Directive de recouvrement*
- *Cadre de référence pour la tarification des services de garde*
- *Contribution aux coûts collectifs et aux fonds communs*

Services des ressources humaines (SRH)

- *Embauche, vérification des antécédents judiciaires, suivi des formations en secourisme*
- *Formulaires d'évaluation du personnel en service de garde*
- *Participent aux rencontres de secteur (information et capsules de coaching des ressources humaines en lien avec les besoins exprimés par les techniciennes)*
- *Comité de perfectionnement*

Services des ressources matérielles (SRM)

- *Support concernant :*
 - *Assurances (rapport d'incident, activités parascolaires)*
 - *Travaux d'aménagement (plans et soumissions selon les besoins et les possibilités)*
 - *Achat de matériel (mobilier et appareillage)*
 - *Service de reprographie*

Services des ressources informatiques

- *Support concernant l'achat des émetteurs-récepteurs*
- *Support technique pour le logiciel Avant-Garde (personne-ressource)*
- *Support technique en tout temps (techniciennes et techniciens)*
- *Achat regroupé pour tout le matériel informatique*

Secrétariat général

- *Traitement et suivi des plaintes auprès du milieu concerné*
- *Information d'ordre juridique*
- *Archivage des dossiers*

Services éducatifs-Jeunes (SEJ)

- *Politique relative aux services de garde en milieu scolaire ainsi qu'à la gestion et à l'utilisation de leurs surplus financiers*
- *La responsable des services de garde assure le lien entre les services*
- *Elle offre un soutien technique, administratif et pédagogique aux directions d'école, aux techniciennes et aux différents services de la commission scolaire au regard des besoins des services de garde*

➤ ***Où le ratio personnel éducateur-enfants permet la réalisation de la mission du service de garde***

Quelques idées ...

- **Adapter au besoin le ratio éducateur-enfants à la clientèle**
- **Tenir compte des besoins des élèves HDAA dans les ratios**

- Adapter au besoin le ratio éducateur-enfants à la période de la journée
- Porter une attention particulière aux débuts et aux fins de journées (prise de présences aux dix minutes)

Services éducatifs-Jeunes (SEJ)

- *Soutien dans la recherche de solutions lors de problématiques particulières*
- *Où les relations entre le personnel et les enfants sont chaleureuses et empreintes de respect et où le développement de l'autonomie est valorisé*

Quelques idées ...

- Supervision « terrain » de la technicienne en service de garde
 - Prévoir dans le projet éducatif de l'école et dans le programme d'activités du service de garde une place pour le développement de valeurs (autonomie, sens des responsabilités, etc.)
 - Formation de comités d'élèves: EVB, brigade verte, anniversaires, BEETIC, conseil étudiant, etc.
- *Où la communication avec les parents est régulière, respectueuse et valorisée*

- Comment se fait l'accueil des parents le matin et le soir ?
- Est-ce qu'il est possible pour le parent de rencontrer quotidiennement l'éducatrice de son enfant ?
- Est-ce qu'il y a un poste de contrôle ?
- Est-ce que vous discutez du service de garde lors des rencontres du conseil d'établissement ?

Quelques idées ...

- Règles de régie interne
- Présence de l'éducatrice lors du plan d'intervention

- Formation d'un comité de parents utilisateurs (CPU)
- Communication écrite aux parents de chaque enfant concernant le comportement et la participation aux activités
- Présence des éducatrices aux différents événements-écoles : première journée d'école (la rentrée), épluchette de l'assemblée annuelle des parents, réveillon de Noël, etc.
- Communiqué mensuel aux parents faisant la promotion des activités du service de garde
- Sondage auprès des parents

➤ ***Où les relations entre les membres du personnel sont constructives, où le climat de travail est chaleureux et où les réunions d'équipe sont une occasion d'enrichissement***

- Est-ce que des mécanismes d'échange d'information entre le personnel enseignant et le personnel du service de garde sont en place ?
- Est-ce qu'au moins une personne du service de garde est invitée et peut participer aux différentes réunions et rencontres d'écoles ?
- Est-ce que les relations entre les différents intervenants du service de garde et de l'école sont harmonieuses ?
- Est-ce que le service de garde est bien intégré à la vie de l'école ?
- Est-ce que la direction d'école encourage les échanges et la collaboration entre le personnel enseignant et le personnel du service de garde ?
- Est-ce que les professionnels informent le personnel du service de garde des moyens d'aider un enfant en particulier ?

Quelques idées ...

- La localisation du bureau de la responsable par rapport à celui de la direction
- Présence de l'éducatrice lors du plan d'intervention
- Deux premières journées pédagogiques : accueil, activités d'équipe, rencontre d'équipe
- Rencontres hebdomadaires avec les éducatrices du SDG
- Présence de la technicienne en service de garde aux assemblées du personnel
- Présence des éducatrices du service de garde sur les comités-écoles

- *Où les relations entre le service de garde, l'école et la communauté favorisent la continuité dans l'expérience de l'enfant et une utilisation optimale des ressources de chacun*

Est-ce que le service de garde connaît les ressources qu'offre la communauté ?

Est-ce que le personnel du service de garde sait tirer profit de toutes les ressources humaines et matérielles disponibles dans la communauté ?

Quelques idées ...

- Programme des aidants scolaires
- Harmonisation de l'offre de service du service de garde versus la municipalité
- Implication des organismes communautaires : Maison des Jeunes, Adoberge, Scouts, etc.

- *Où les règles concernant la santé et la sécurité des enfants sont claires et connues de tous*

Quelques idées ...

- Présence d'une trousse complète de premiers soins facilement accessible en tout temps
- Rencontre obligatoire de l'infirmière et des membres de l'équipe en début d'année
- Rappel annuel pour l'autoinjecteur d'adrénaline (Épipen ou Twinject) des procédures
- Liste contenant les numéros de téléphone en cas d'urgence médicale est affichée et accessible
- Politique relative aux enfants malades et à l'exclusion au primaire
- Identification des élèves ayant des allergies
- Programme d'entretien et de désinfection de ses locaux, de son matériel et de ses équipements
- Temps hebdomadaire de ménage
- Attention particulière lors des journées pédagogiques
- Exercice d'évacuation annuel
- Contrôle des présences des élèves au début de chaque période

- Contrôle des présences des élèves lors du départ en fin de journée
- Adapter le ratio éducateur-enfants au besoin
- Prévoir un formulaire d'autorisation pour les départs à pied
- Prévoir un formulaire pour les personnes autorisées à venir chercher les enfants
- Présence d'une personne en cas d'urgence lors des moments où un membre du personnel du service de garde se retrouve seul avec les élèves (ouverture et fermeture)

Services éducatifs-Jeunes (SEJ)

- *Élaboration du plan de sécurité incendie et des mesures d'urgence PSI-MU en collaboration avec les SRM*
- *Où l'environnement physique est fonctionnel et attrayant et où le matériel est approprié et suffisant pour la mise en œuvre du programme d'activités*

Quelques idées ...

- Partage des locaux et du matériel avec l'école : gymnase, matériel du gymnase, bibliothèque, informatique, etc.
- Ne pas lésiner sur les achats de jeux, de matériel éducatif, de matériel périssable
- Prévoir l'achat de matériel adapté pour les élèves HDAA

➤ *Service à la clientèle et/ou promotion du service de garde*

Quelques idées ...

- Le service de garde accueille tous les élèves ayant des besoins de garde
- Offrir le service de garde gratuitement lors des différentes rencontres à l'école (assemblée annuelle des parents, rencontre avec le titulaire, remise du 1^{er} bulletin, rencontre de plan d'intervention, etc.)
- Ouverture du service de garde lors de la semaine de relâche
- Ouverture du service de garde lors de la période estivale

- Lors d'une fermeture préventive, le service de garde demeure ouvert
- Lors des journées pédagogiques, le service de garde demeure ouvert qu'il y ait tempête ou non
- Réduction des frais de garde lors de la semaine de relâche
- Réduction des frais d'activités lors des journées pédagogiques